

Impôtaxe

Tel: 514-317-1736 | Fax: 514-800-2933

impotaxe.ca | info@impotaxe.ca

facebook.com/ImpotaxeINC | instagram.com/impotaxe

linkedin.com/company/impotaxe

Dépenses d'emploi

Pour les **employés** et **employés à commission** veuillez nous fournir les factures qui s'appliquent à votre situation tel qu'indiqué par votre employeur sur les formulaires **T2200** et **TP-64.3**.

- [T2200 : Déclaration des conditions de travail \(Fédéral\) – rempli et signé par votre employeur](#)
- [TP-64.3 Conditions générales d'emploi signé par votre employeur \(Québec\) – rempli et signé par votre employeur](#)

- Publicité & promotion
- Frais de repas et de représentation
- Fournitures
- Frais de téléphone/télécommunication
- Frais comptables
- Frais juridiques
- Autres honoraires, salaires
- Primes d'assurance
- Frais d'adhésion/permis
- Dépenses de bureau
- Autres dépenses

FRAIS DE VÉHICULE (si applicable)

- Kilométrage parcouru pour emploi
- Kilométrage total parcouru
- Modèle/Marque du véhicule/Année
- Frais de carburant
- Primes d'assurances
- Immatriculation
- Permis de conduire
- Entretien et réparation
- Frais de stationnement pour fins d'affaires
- Frais de location de véhicule à court terme

Véhicule acheté

- Date d'acquisition du véhicule
- Coût du véhicule si acheté durant l'année
- Juste valeur du véhicule si acheté au cours d'une année précédente mais jamais déclaré
- Frais d'intérêt

Véhicule loué

- Frais de location encourue dans l'année
- Frais de location déjà déduits dans le passé
- Début du contrat de location
- Fin du contrat de location

Impôtaxe

Tel: 514-317-1736 | Fax: 514-800-2933

impotaxe.ca | info@impotaxe.ca

facebook.com/ImpotaxeINC | instagram.com/impotaxe

linkedin.com/company/impotaxe

FRAIS DE BUREAU À DOMICILE (si applicable)

- % du domicile qui est utilisé à des fins d'affaires
- Électricité
- Chauffage
- Assurance habitation – *employés à commission uniquement*
- Taxe municipale – *employés à commission uniquement*
- Taxe scolaire – *employés à commission uniquement*
- Entretien et réparations
- Loyer
- Frais de condominium